



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 30-01-2026 /

Dossier complet le : 04-02-2026 /

N° d'enregistrement : 012883/KK P

1 Intitulé du projet

Creation d'un crematorium sur la commune d'Etampes comprenant une ligne de cremation filteree.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SAEM LOCALE DES POMPES FUNEBRES

Raison sociale

SAEMPF

N° SIRET

41290898000011

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

CHAPEL

Prénom(s)

Cendrine

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48. Crématoriums., 48A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Société Anonyme d'Economie Mixte des Pompes Funébres de la Ville de Paris (SAEMPF) est délégataire du contrat de délégation de service relatif à la construction, à l'exploitation et au financement d'un crématorium à Etampes. Ledit contrat a été notifié le 6 janvier 2026. Le projet consiste en la création d'un crématorium dans la ZAC du Bois Bourdon sur la commune d'Etampes (91150) sur une parcelle de 5000m². La ZAC a d'ores et déjà fait l'objet d'une étude d'impact dont le résumé non technique est annexé à la présente. Y figurent les mesures associées et prescrites au niveau de la ZAC. Le bâtiment de 650 m² sera situé au centre de la parcelle de manière à assurer une vue dégagée de la zone sur les zones agricoles. Le terrain existant est nu de toutes constructions et de toutes activités.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de pouvoir exploiter le crématorium en respectant la réglementation applicable, l'environnement et les personnes venant se recueillir. Ce projet permettra : - De répondre à la demande croissante en matière de crémation ; - D'accueillir les personnes dans un lieu moderne et chaleureux, empreint d'humanité ; - De monter en puissance au fil des années pour atteindre 1000 crémations par an à long terme ; - De respecter la réglementation environnementale en vigueur, notamment en matière de rejets atmosphériques ; - De créer des emplois sur le territoire (2,5 ETP)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 1 an et 3 mois seront séquencés en 3 phases. La première phase consistera en la construction et l'aménagement du bâtiment. La seconde phase consistera à installer le processus de crémation et de filtration. Enfin, la dernière étape consistera à créer un espace vert (jardin du souvenir).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Durant sa phase d'exploitation, le crématorium aura une activité annuelle comprise entre 500 et 1200 crémations. Le crématorium comprendra une ligne de crémation filtrée. Les appareils seront installés dans un local dédié, lequel sera muni d'un dispositif d'introduction de cercueils. Un système de récupération, de traitement et de conditionnement des rejets gazeux sera également installé dans un local dédié (la filtration sera supérieure aux normes réglementaires en vigueur). Les systèmes de ventilation et de refroidissement seront situés en extérieur. La réutilisation des calories des rejets gazeux sera valorisée en énergie fatale pour le chauffage du bâtiment. Le site fera l'objet d'un suivi rigoureux des maintenances préventives et curatives. De plus, la SAEMPF mettra en place un contrôle continu de ses rejets atmosphériques (Poussières et CO) afin de s'assurer de l'efficacité de ses installations de filtration. En cas de non conformité des rejets, une intervention curative sera mise en place et un arrêt de la ligne de crémation sera réalisé jusqu'à rétablissement. La SAEMPF réalise en direct la prestation de traitement des déchets de réactifs, sans passer par l'équipementier, pour garantir la traçabilité de la filière de traitement des déchets produits par le crématorium et limiter les intermédiaires. Le prestataire fleché est actuellement SARP Industries, filiale de Veolia avec qui la SAEMPF est en lien pour ses autres crémations en gestion. L'accès à la parcelle s'effectuera par une voie dédiée et créée par l'aménageur privé Bouygues Immobilier de la ZAC.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1/ permis de construire (PC); autre 2/ autorisation de création d'un crématorium, délivrée par le préfet après enquête publique environnementale et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du terrain Surface utile du bati Emprise au sol du batiment Stationnement (< 1500m²)	(5000, m²) (470, M²) (650, m²) (72 , places)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : , " Lat. : , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU etampes (en cours de modification) le projet se referera comme demande a l'article L442-14 du Code de l'urbanisme et aux regles d'urbanisme applicable a la creation de la ZAC

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Site situe a 1,2 km au Nord de la ZNIEFF de type II - VALLEE DE LA CHALOUETTE ET SES AFFLUENTS
En zone de montagne ?	☐	☒	Non concerne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Site situe a 2,55 km de la reserve Fontainebleau et Gatinais. Absence de zones protegees par un arrete de protection de biotope a proximite.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Non concerne.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Non concerne.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Site situe a 28 km de la premiere zone impactee par le plan d'exposition au bruit (Geoportail)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Non concerne.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Les sondages pedologiques realises le 22 et 23 juin 2023 mettent en lumiere sur tout le perimetre de l'amenageur en general et celui du projet crematorium en particulier (S3 S4 et S5), l'absence de zone humide au regard des criteres floristiques et pedologiques.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Non concerne.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	Non concerne.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Non concerne.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Non concerne.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Non concerne.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Non concerne.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Zone NATURA2000 la plus proche : Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine à 4,4 km au sud du site
D'un site classé ?	☐	☒	Non concerne.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Non concerne.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Non concerne.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les terres décaissées lors de la phase travaux seront utilisées pour le projet afin de remblayer certaines zones du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Non concerne.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Non concerne.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	L'eau consommée par le crematorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à quelques m3 par jour (suivi des consommations sur GTC et dispositifs d'économie par choix raisonné de matériel). La récupération d'eaux pluviales permettra
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Lors de son étude d'impact pour l'aménagement du quartier du Bois bourdon dont fait partie le projet de crematorium, Bouygues Immobilier a identifié plusieurs espèces de faunes et de flores présentes sur le terrain d'études et prévu des mesures d'évitement de réduction et d'accompagnement. Le résumé non technique de cette étude est fourni en annexe de ce formulaire.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Non concerne
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet sera construit sur un terrain en friche.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Les risques industriels identifiés (source : georisques.gouv.fr) sont : - ICPE à proximité (TIRADIS SERVICES SEVESO seuil haut à 1km) ; - Canalisation de transport de matières dangereuses (présente sur la commune mais pas à proximité du site) - Pollution des sols sur la commune
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Les risques naturels identifiés (source : georisques.gouv.fr) sont : - Risque inondations - existant sur la commune ; - Risque de remontée de nappe - existant sur la commune ; - Risque de séisme - Faible ; - Risque retrait/gonflement des argiles - important sur la commune cependant d'après la cartographie InfoTerre, le risque sur site est faible voire nul. - Risque lié au radon -
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	Sur la base du retour d'expérience, les niveaux de risques associés aux émissions atmosphériques d'un crematorium sont inférieurs aux seuils de référence. Les équipements mis en place seront performants
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	les émissions atmosphériques très nettement inférieures aux valeurs limites de rejet réglementaire. Les contrôles périodiques des rejets atmosphériques sont annuels (au lieu des 2 ans)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	En phase chantier, un trafic negligeable 15 vehicules journaliers. En phase exploitation, le trafic projete est de 50 vehicules jour. En effet, le nombre de personnes assistant a une ceremonie est estime a 20 en moyenne. Avec au moins deux personnes par vehicule comptabilise. Le site prevoit donc une affluence de dix vehicules par ceremonie en moyenne. 5 ceremonies en moyenne par jour, soit 50 vehicules a la journee.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	L'objectif du site est de ne generer aucun bruit hors du site et en interieur afin de respecter les familles et les usagers. Les machines potentiellement bruyantes seront canotees (< 45dB)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Pas de site a proximite directe.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Pas d'odeurs engendrees par la cremation suite a la filtration.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Pas d'odeurs engendrees par la cremation suite a la filtration.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Non concerne.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Non concerne.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les travaux s'effectueront pendant la journee a l'exterieur. Ils ne seront pas a l'origine de nuisances lumineuses. En exploitation, en journee sans enseigne lumineuse
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Non concerne
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les emissions atmospheriques seront generees par l'appareil de cremation mesurees annuellement et rejetees au niveau de la cheminee apres avoir subi un traitement par filtration. Les emissions atmospheriques sont essentiellement composees de gaz de combustion, de poussières, de metaux, de dioxines/ furanes, d'acide chlorhydrique et de Composes Organiques Volatils. Les équipements performants assurent des rejets
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Non concerne.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets liés au passage des familles seront triés et stockés dans des poubelles et éliminés via la filière de ramassage communal des ordures ménagères. Les prothèses et les orthèses collectées sur les défunts seront stockées dans des conteneurs spécifiques éliminés via des filières d'élimination des métaux non ferreux conformément à la réglementation. Les déchets issus du traitement des os de combustion seront stockés dans
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le bâtiment utilisera la pente naturelle du terrain afin de s'intégrer au mieux dans le paysage. Des visuels et note architecturale sont fournis en annexe du présent document.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le site est actuellement en état de friche. Il n'y aura donc aucun impact sur l'activité initiale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Une zone d'activités accolée au sud du projet de crématorium va être créée. La nature des activités est la suivante: centre de radiologie et terrains de padel tennis. Le projet n'étant pas défini officiellement par l'aménageur privé, il n'est pas possible de se projeter sur d'éventuels effets cumulés. Actuellement, il n'y a aucune autre activité existante à proximité directe du crématorium.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerne

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Etude zones humides - 17/07/2023 - Bouygues Immobilier : Absence de zone humide sur l'emprise du site étudié. Etude Géotechnique - 25/11/2024 - Conclusions concernant la stabilité de l'ouvrage. Absence de recommandations concernant l'environnement.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'impact principal du projet sur l'environnement provient de ses rejets atmosphériques lors des cremations. Cependant, les mesures nécessaires ont été pensées dès l'origine du projet. En effet, la technologie de filtration proposée par la société Facultative Technologie permet d'obtenir des valeurs de rejets inférieures aux seuils réglementaires. Pour cela l'installation comprendra : - Système d'abattement des Dioxydes d'Azote ; - Mesures des rejets sur deux polluants - analyseur CO et poussières ; - Contrôle du réactif injecté ; - Dé-colmatage des suies et des éléments filtrants.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est peu susceptible de generer des incidences notables sur l'environnement ou la sante humaine.L'environnement a ete integre des la conception, notamment sur la maitrise des rejets, limitant fortement l'impact du projet et assurant le respect des seuils reglementaires. Le plan de maintenance garantit un fonctionnement maitrise des installations. Le projet ne mobilise pas de ressources naturelles significatives, n'entraine pas de modification des masses d'eau et ne genere pas de nuisances durables. Le site ne presente pas de sensibilite environnementale particuliere. Le terrain est situe dans une ZAC ayant fait l'objet d'une etude d'impact, incluant le projet et ses mesures d'evitement et de reduction. Dans ce contexte, le projet ne semble pas necessiter d'evaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom JORET

Prénom Adrien

Qualité du signataire DG Adjoint

À PARIS

Fait le 30-01-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)